

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES

25/06/2024

N° E24000066 / 84

Le président du tribunal administratif

**Décision désignation commissaire du 25/06/2024**

**CODE : 1**

Vu enregistrée le 21/06/2024, la lettre par laquelle M. le Maire de la commune d'ORANGE demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

*la modification n°3 et la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'ORANGE ;*

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Madame Justine DESFOUR est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

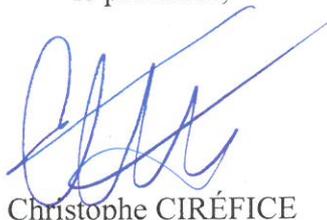
**ARTICLE 2** : Madame Florence REARD est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée à la commune d'ORANGE, à Madame Justine DESFOUR et à Madame Florence REARD.

Fait à Nîmes, le 25/06/2024

le président,



Christophe CIRÉFICE